

## 2 • 4 • LE DÉBAT EN LIGNE

Cette annexe synthétise les échanges publiés sur internet dans les différents espaces de discussion du site, c'est-à-dire les avis, les avis vidéos, les commentaires ainsi que les questions du public et les réponses que leur ont apportées la Région, BRL ou la CPDP.

### BESOINS DOMESTIQUES, INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES

#### 20 AVIS DONT 6 VIDÉOS, 8 COMMENTAIRES, 4 QUESTIONS-RÉPONSES

Cet espace de discussion permet aux internautes de s'emparer du débat en revenant sur le diagnostic qui est à son origine. Les échanges portent sur l'opportunité du projet, ainsi que sur sa capacité à répondre aux besoins du territoire. Un clivage oppose nettement ceux qui voient dans le projet une réponse à une demande existante, et ceux qui dénoncent une stratégie de l'offre.

Les partisans du projet estiment qu'en raison du changement climatique, de la croissance démographique et du développement touristique, la pression sur les ressources locales va s'accroître, ce qui rend inévitable l'apport d'une ressource extérieure. Aqua Domitia permettra notamment de limiter les forages sauvages et de réserver l'eau potable pour l'alimentation humaine.

Les opposants considèrent au mieux le projet comme superflu, au pire comme dangereux : le diagnostic à l'origine du projet est, selon certains, basé sur une évaluation biaisée des besoins, qui seraient surévalués. L'étude prospective des besoins au sein du programme "Aqua 2020" sur laquelle s'appuie le projet pourrait en effet être remise en cause par l'inflexion des tendances démographiques ou les effets de crises économique ou environnementale que l'on peut craindre. Les ressources locales seraient quant à elles sous-évaluées et mal connues. Loin de représenter une solution à la crise de l'eau, le projet risquerait de l'accroître, en mettant en place une politique de l'offre qui encouragerait l'urbanisation et le développement du tourisme de masse, suscitant une demande accrue et une plus forte pression sur les écosystèmes. Sur ce point, BRL rappelle que la politique actuelle en matière de développement des territoires en Languedoc-Roussillon n'est donc pas guidée par le facteur limitant "eau" : les autorités locales en charge de ce développement conçoivent le dynamisme démographique comme un facteur de croissance qu'elles cherchent à favoriser et accompagner dans une logique de développement durable. Une démarche qu'Aqua Domitia rejoint dans la mesure où le projet fait des économies d'eau une priorité, et où il cherche à raisonner et optimiser les usages de l'eau tout comme la pression sur les ressources en eau et leurs écosystèmes.

Par ailleurs, certains font valoir que la capacité relativement limitée des adducteurs d'Aqua Domita pourrait ne pas couvrir l'ensemble des besoins, notamment agricoles. Le prix de l'eau fournie pourrait également en limiter l'accès. Ainsi, les internautes mettent en garde contre un projet à la charge de toute la collectivité mais qui ne bénéficierait finalement qu'à une minorité d'utilisateurs. Ils préconisent de privilégier les ressources locales et une politique de gestion de l'eau axée sur la maîtrise de la demande et de réduction des pertes. A ce sujet, BRL et la Région rappellent que des dispositifs concrets ont été mis en place pour atteindre l'objectif de 10% d'économies d'eau prôné par l'étude Aqua2020, comme des campagnes de sensibilisation à la réduction de la consommation d'eau des ménages ou des initiatives locales innovantes, qui se sont soldées par un ralentissement voire une diminution de la consommation annuelle par abonné dans certaines agglomérations. Par ailleurs, d'autres mesures destinées à réduire les besoins en eau ont été prises, notamment dans le cadre des SCOT, qui tendent à accroître la densité urbaine afin de limiter l'étendue des parcelles. En dépit de ces avancées, nombre d'internautes insistent sur la nécessité d'approfondir l'étude des besoins ainsi que la connaissance des ressources locales potentiellement mobilisables.

#### Résumé :

- Les partisans du projet estiment que, dans un contexte de réchauffement climatique, la croissance démographique et économique de la région rend nécessaire un apport en eau extérieure, là où les opposants avancent que le projet, basé sur des besoins surévalués, est susceptible de provoquer une inflation de la demande et une pression accrue sur les écosystèmes.
- A ce sujet, BRL et la Région rappellent que des dispositifs concrets ont été mis en place pour atteindre l'objectif de 10% de réduction de la consommation d'eau défini par Aqua2020.
- Certains mettent en garde contre un projet qui ne bénéficierait qu'à une minorité d'utilisateurs si sa capacité se révélait insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins et si le coût de l'eau venait en limiter l'accès.
- En définitive, nombre d'internautes insistent sur la nécessité d'approfondir l'étude des besoins.

## BESOINS AGRICOLES

### 19 AVIS DONT 11 VIDÉOS, 6 COMMENTAIRES, 8 QUESTIONS-RÉPONSES

Dans cet espace de discussion, les avis sont très partagés, une ligne de fracture se dessine entre d'une part la majorité des agriculteurs et d'autre part les simples citoyens, les associations de défense de l'environnement et certains agriculteurs engagés de la Confédération paysanne.

Le projet, perçu comme indispensable à la survie économique du secteur agricole, rencontre une forte adhésion des agriculteurs, et en particulier des viticulteurs. Ces derniers défendent l'irrigation de la vigne dans un contexte de faibles rendements et de concurrence sur les marchés nationaux et internationaux. Conscients des dérives passées, ils la présentent non comme un moyen d'accroître les rendements mais comme un gage de stabilité et de qualité de la production. Face à ces arguments, un internaute s'interroge sur la pertinence d'irriguer la vigne alors que le secteur est en surproduction, et se demande si cette dernière ne serait pas "prise en otage" par les promoteurs du projet. Sur ce point, BRL estime que, si certaines filières rencontrent des difficultés, cela est davantage dû à des difficultés d'adaptation aux évolutions des marchés. En permettant le développement de l'agriculture de proximité et en stabilisant les rendements, l'irrigation devrait justement permettre à ces secteurs de mieux résister. Dans cette logique, l'irrigation s'avère aussi un outil de préservation des territoires agricoles, qui sont petit à petit grignotés par les zones urbaines (création de Zones Agricoles Protégées - ZAP - par exemple). L'irrigation est aussi présentée comme un atout pour développer une agriculture diversifiée et répondre à la demande d'une population croissante privilégiant les circuits courts.

Dans cette logique, l'irrigation pourrait être un outil de préservation des territoires agricoles qui sont petit à petit grignotés en particulier par l'urbanisation. Pour autant, la sous-utilisation des bornes d'irrigation installées dans le Gard et l'est de l'Hérault dans les années 60 montre qu'équiper un territoire ne suffit pas : pour remédier à la déprise agricole, certains suggèrent la création de Zones Agricoles Protégées (ZAP).

Nombre d'internautes expriment des doutes quant aux conséquences de l'irrigation sur les pratiques agricoles et la préservation de l'environnement. Ils pointent du doigt le fait que le projet ne s'accompagne pas d'une réorientation forte de la politique régionale en matière d'agriculture. Pour eux, rien n'assure que l'irrigation sera vertueuse et ne servira pas à augmenter les rendements. Dans cette optique, un viticulteur bio rappelle combien les pratiques de la viticulture intensive (irrigation, engrais, pesticides) sont nocives pour la vigne : non seulement elles la rendent dépendante de produits phytosanitaires qui appauvrissent et dégradent la qualité des sols, mais elles réduisent, en outre, sa capacité à s'adapter aux épisodes de sécheresse. Concernant les craintes liées à une dérive productiviste de la viticulture, BRL assure que des mécanismes économiques, techniques et institutionnels poussent à une irrigation raisonnée : tout d'abord, le

prix de l'eau ainsi que la compétition sur le marché mondial incitent les viticulteurs à chercher à accroître la qualité et régularité de la production plutôt que sa quantité ; cela implique une irrigation de précision, rendue possible par des outils de pilotage de l'irrigation permettant de définir les apports nécessaires ; enfin, des dispositifs institutionnels sont mis en œuvre afin de permettre à tous les agriculteurs de raisonner l'irrigation de leurs cultures.

Le projet n'en demeure pas moins accusé de mettre en place une politique de l'offre qui suscitera de nouvelles demandes et le développement d'une agriculture fortement consommatrice d'eau. Pour BRL au contraire, Aqua Domitia ne crée pas de besoin mais répond à la nécessité pour les agriculteurs de s'adapter aux évolutions du marché, tout en réduisant la pression exercée sur les ressources locales. Par ailleurs, il rappelle que le faible dimensionnement du projet ne permettra pas le déploiement massif de cultures irriguées. Le projet s'inscrit, en outre, dans le cadre des recommandations de l'Agenda 21 prônant les circuits courts, dans la mesure où maraîchage et arboriculture ne peuvent être envisagés sans irrigation dans la région.

Quelques internautes suggèrent que l'irrigation ne pourrait être qu'un alibi, dans la mesure où celui-ci va engendrer des demandes de la part du monde agricole impossibles à satisfaire dans leur totalité. En effet, ils avancent que ses caractéristiques techniques ainsi que la demande prioritaire d'eau potable limiteront la disponibilité de cette ressource pour l'agriculture : l'eau ne profitera qu'à un petit nombre de producteurs, situés dans des zones favorables ou disposant de moyens importants. Un point de vue partagé par certains agriculteurs qui, tout en plébiscitant le projet, regrettent qu'il vise prioritairement les besoins domestiques et industriels, et ne puisse répondre à l'ensemble des besoins de l'agriculture (notamment dans le Minervois, en bout de réseau).

Le financement des réseaux secondaires est également source d'inquiétude pour une partie des professionnels du secteur. Un intervenant considère par ailleurs que le décalage entre le niveau d'investissement requis et les capacités de financement du monde agricole n'est pas raisonnable ; il implique d'importantes subventions publiques qui peuvent atteindre 20 000€ de l'hectare.

En définitive, de nombreux internautes insistent sur la nécessité pour l'agriculture de s'adapter à son environnement, en développant des cultures méditerranéennes et en mettant en place des techniques de récupération et d'économie d'eau, comme l'enherbement. A ce sujet, BRL soutient que, si ces techniques ont une efficacité certaine en matière de prévention, elles ne sont aujourd'hui pas des garanties valables contre les sécheresses importantes, et ne peuvent donc que se positionner en complément de l'irrigation. Il en va de même pour les avancées en matière de recherche variétale, qui ne sont pas suffisantes pour se passer d'un apport supplémentaire et régulier en eau.

#### Résumé :

- Le projet rencontre une forte adhésion des agriculteurs, et en particulier des viticulteurs. Ceux-ci revendiquent une pratique raisonnée de l'irrigation, gage de stabilité et de qualité de la production, indispensable à la survie du secteur. Un viticulteur bio soutient néanmoins qu'une vigne irriguée est moins résistante à la sécheresse.
- Le projet est cependant suspecté d'encourager le développement d'une agriculture intensive ; BRL objecte que la capacité modérée du projet ne permettrait pas le déploiement massif de cultures irriguées.
- Deux internautes craignent que le projet ne profite qu'à une minorité de producteurs, et suggèrent que l'irrigation pourrait n'être qu'un "alibi" pour défendre le projet. La question du financement des réseaux secondaires est également posée, notamment car il demande d'importantes subventions publiques.
- De manière générale, plusieurs internautes s'accordent sur la nécessaire adaptation de l'agriculture à l'environnement, en privilégiant des cultures méditerranéennes et en mettant en place des techniques de récupération et d'économie d'eau.

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### 21 AVIS DONT 13 VIDÉOS ET 5 COMMENTAIRES, 9 QUESTIONS-RÉPONSES

Dans cet espace de discussion, le débat porte sur deux thèmes principaux : la qualité de l'eau du Rhône et l'incidence - positive ou non - du projet sur les ressources locales à préserver. Si, dans leur majorité, les internautes reconnaissent la nécessité d'assurer l'approvisionnement du territoire dans un contexte de changement climatique, ils sont nombreux à exprimer leur inquiétude à l'égard de l'impact du projet sur les écosystèmes et la santé humaine.

Ce qui mobilise le plus les internautes demeure la qualité de l'eau du Rhône : ils craignent que les résidus issus de l'industrie pétrochimique, radioactivité et nanoparticules présents dans cette eau puissent contaminer les ressources locales et affecter la santé humaine. S'il comprend les craintes suscitées par l'eau du Rhône, BRL assure qu'elle est conforme aux normes énoncées par le Code de la Santé Publique pour la production d'eau potable, ainsi qu'à plusieurs cahiers des charges agricoles pour l'irrigation. Pour étayer cette affirmation, BRL rappelle que l'eau du Rhône est utilisée depuis plus de 50 ans pour l'irrigation dans le Gard et le sud-est de l'Hérault et qu'aucune pollution en résultant n'a été relevée. De même, elle alimente en eau potable près de 600 000 personnes dans le Languedoc-Roussillon. Quant à la radioactivité, BRL assure que les études, menées en collaboration avec l'IRSN, attestent que la signature radiologique des sols et végétaux irrigués à partir du canal Philippe Lamour est équivalente à celle des autres terroirs et produits régionaux. Enfin, BRL fait valoir que, grâce aux divers programmes engagés, la qualité physico-chimique du fleuve est en nette amélioration.

Cependant, la présentation des analyses sur la qualité de l'eau, loin de réduire ces doutes, est suspectée de comporter des biais visant à rassurer les populations. Aucun traitement ne pourrait faire face à la pollution d'un fleuve qui jouxte autant d'installations industrielles sensibles. Ainsi, la menace que fait peser le projet sur les écosystèmes pousse certains internautes à craindre des arrêtés d'interdiction de pêche ou une dévalorisation des AOC. D'autres s'interrogent sur les conséquences d'un accident industriel (nucléaire ou chimique) dans la vallée du Rhône, d'une éventuelle rupture de l'adducteur transportant l'eau brute polluée du Rhône sur les ressources locales, ou encore redoutent qu'un prélèvement accru sur l'Orb n'aggrave le phénomène de salinisation des sols dans la région de Béziers. Des craintes similaires existent pour la Camargue, qui pourrait pâtir d'une ponction sur le Rhône, et portent plus globalement sur la pérennité du débit du Rhône : elle pourrait être doublement affectée par le changement climatique (et la fonte induite des glaciers, principales sources d'approvisionnement du Rhône) et l'accroissement des besoins de prélèvements. Sur ce point, BRL se veut toutefois rassurant, en expliquant que les prélèvements sur le Rhône sont trop faibles pour constituer une telle menace car ils sont minimes au regard du débit d'étiage (1%). A noter qu'un internaute salue le projet, qui viendra soulager la nappe astienne, dont un pompage accru aggraverait la contamination par les eaux salées de la Méditerranée.

Face à ces enjeux, plusieurs internautes se rejoignent sur la nécessaire adoption du principe de précaution. Certains s'interrogent sur la possibilité d'interrompre le débit en cas de pollution majeur de l'eau du Rhône, afin d'éviter qu'elle ne contamine les écosystèmes locaux. Dans cette perspective, les chercheurs du Cemagref estiment que les clés d'un débat éclairé résident en partie dans une meilleure appréhension des impacts du projet sur l'environnement.

#### Résumé :

- La majorité des internautes exprime une inquiétude à l'égard de l'impact du projet sur les écosystèmes et la santé humaine.
- Le sujet le plus mobilisateur s'avère la qualité de l'eau du Rhône : des résidus issus de la pétrochimie, des nanoparticules ainsi que des éléments radioactifs sont suspectés de pouvoir contaminer les écosystèmes locaux et affecter la santé humaine. En réponse à ces craintes, BRL assure que l'eau du Rhône est conforme aux limites réglementaires.
- Cependant, les analyses sur la qualité de l'eau convainquent peu. Certains redoutent notamment des arrêtés d'interdiction de pêche, une dévalorisation des AOC ou une rupture de l'adducteur.
- Face à ces enjeux, plusieurs internautes se rejoignent sur la nécessaire mise en œuvre du principe de précaution.

---

## AUTRES SOLUTIONS

### 18 AVIS DONT 10 VIDÉOS, 2 COMMENTAIRES, 10 QUESTIONS-RÉPONSES

Cet espace regroupe par nature des avis et questions explorant d'autres solutions que le projet Aqua Domitia.

Plusieurs intervenants déplorent avant tout le manque de visibilité dont on dispose sur les ressources qui pourraient être mobilisées en alternative à Aqua Domitia. Ne faudrait-il pas, préalablement à toute décision, terminer les études en cours ou en lancer de nouvelles ? A cela, le maître d'ouvrage rappelle qu'attendre le résultat d'études peut s'avérer vain et ne doit pas freiner toute prise de décision ; que le projet s'appuie dès à présent sur des études approfondies des volumes disponibles de l'Orb et l'Hérault, auxquels Aqua Domitia apporte sécurisation et complément ; que certaines ressources souterraines sont effectivement méconnues mais sont destinées prioritairement à l'eau potable. Concernant ces dernières, l'atelier d'expert a confirmé l'attention qu'il fallait leur apporter et la nécessité de poursuivre les études pour mieux les connaître.

Plusieurs avis défendent le dessalement de l'eau de mer comme une solution crédible, privilégiée notamment par la région de Barcelone. Une question porte sur la comparaison que nous pourrions faire entre les coûts du m<sup>3</sup> d'eau dans le Languedoc-Roussillon et du côté espagnol ; le maître d'ouvrage précise que les coûts sont difficilement comparables en raison des contextes réglementaires, sanitaires et environnementaux et qu'il faut bien distinguer les coûts de l'eau potable (à laquelle est destiné le dessalement) de l'eau brute (qui est l'objet principal du projet Aqua Domitia).

Un internaute étant déjà intervenu au cours d'une réunion publique rappelle dans cet espace de discussion que le barrage du Salagou a été conçu et financé par le Ministère de l'agriculture afin de répondre prioritairement à des besoins agricoles. Il lui semble donc légitime de l'exploiter à la hauteur de son potentiel, sans pour autant que cela n'interdise une certaine utilisation touristique. Son exploitation représenterait une alternative économe au projet Aqua Domitia dans la mesure où le projet a déjà été financé pour répondre aux besoins en eau du territoire.

D'autres participants invitent au développement de retenues collinaires et de cultures en terrasse, solutions locales peu onéreuses et plus durables. Un intervenant souligne que des retenues d'eaux hivernales permettraient de combler certains des besoins en saison sèche, regrettant au passage que le raisonnement qui justifie le projet ne prenne pas plus en compte la saisonnalité de la disponibilité des différentes ressources.

D'autres avis et questions rappellent le besoin, avant tout projet, de favoriser les économies d'eau : "notre siècle est un siècle à l'économie, pour l'eau comme pour l'énergie". Des mesures sont-elles prises pour favoriser les économies dès la construction des logements par exemple ? Pour BRL et la Région, des projets existent et vont dans cette direction. Sur le plan agricole et pour les espaces verts, plusieurs intervenants soulignent la nécessité de sélectionner les espèces cultivées pour limiter les besoins en eau et de développer des techniques de cultures préservant l'humidité des sols (bois raméal fragmenté, compostage...).

L'amélioration du rendement des réseaux est aussi pointée du doigt comme une source importante d'économies qui doit précéder le projet Aqua Domitia. A ce sujet, le maître d'ouvrage précise qu'il s'agit d'un objectif de premier ordre pour la Région, qui s'avère néanmoins coûteux au-delà d'un certain seuil. Aqua Domitia apporte donc, selon lui, une réponse complémentaire à un coût attractif (0,37 €/m<sup>3</sup>).

De manière générale, des frustrations s'expriment quant à l'absence d'études approfondies portant sur l'ensemble des autres solutions possibles, souvent "énoncées sans être étudiées", alors que leurs résultats sauraient dû être un préalable à toute prise de décision.

#### Résumé :

- Plusieurs intervenants en appellent à une poursuite des études sur l'ensemble des ressources disponibles avant de décider de la réalisation du projet ; le maître d'ouvrage précise qu'une décision doit être prise et que les résultats dont il dispose le permettent.
- Le dessalement de l'eau de mer, une mobilisation accrue du barrage du Salagou, les retenues collinaires, les retentions d'eaux hivernales sont présentées comme des solutions crédibles, susceptibles de remettre en cause l'opportunité du projet.
- La priorité doit être accordée aux économies d'eau et à l'amélioration des réseaux existants. Le maître d'ouvrage rappelle que ce sont des priorités de la Région qui ont néanmoins des limites auxquelles Aqua Domitia apporte une réponse, en termes de sécurisation et de complément des ressources existantes.

## GESTION ET PRIX DE L'EAU

### 6 AVIS, 1 COMMENTAIRE, 9 QUESTIONS-RÉPONSES

L'espace "gestion et prix de l'eau" a donné l'occasion au maître d'ouvrage d'apporter des précisions sur les dimensions économiques de son projet. Il rappelle par exemple la composition du coût d'exploitation du réseau (10% = énergie nécessaire au transport de l'eau - environ 3 à 4 cts par m<sup>3</sup> pour 100 km parcourus - 65% = coûts d'exploitation et d'entretien des réseaux).

Il apporte en particulier des éclairages sur le modèle économique du projet, dont l'amortissement se fait sur le long terme ; selon lui, il s'agit donc bien d'un projet d'aménagement du territoire et non d'un projet commercial. Un blogueur souligne à ce sujet que la rentabilité du projet est fortement variable en fonction des saisons et des territoires, elle ne doit être étudiée que pour le projet dans son ensemble.

L'investissement sera porté en grande partie par la Région, puis par les départements de l'Hérault et de l'Aude, quelques communes et les usagers (agriculteurs, particuliers) avec un soutien de l'agence de l'eau. L'Union européenne est quant à elle sollicitée pour les réseaux de desserte

à vocation agricole. Plusieurs incertitudes néanmoins demeurent : les maîtres d'œuvres des réseaux secondaires (qui devraient être des ASA - associations syndicales autorisées - ou des intercommunalités) sont encore inconnus à ce jour, et ce sont eux qui définiront précisément le prix de l'eau.

Des craintes se font ressentir concernant l'impact du coût du projet sur le prix de l'eau, et plus généralement sur les équilibres à trouver sur le plan économique pour l'exploitation des différentes ressources : comment concilier l'objectif de soulagement des prélèvements sur les ressources locales en apportant la ressource Rhône, alors que le coût d'exploitation des ressources souterraines est bien plus faible, par exemple ? BRL rappelle, concernant l'alimentation en eau potable, que le projet Aqua Domitia n'est qu'une ressource complémentaire et que les ressources souterraines continueront donc à être privilégiées ; l'impact sur son coût sera par ailleurs limité (inférieur à 10 cts par m<sup>3</sup> pour le Syndicat du Bas Languedoc, par exemple). Concernant l'eau brute, l'exploitation des différentes ressources est encadrée sur le plan réglementaire, et les prix resteront attractifs pour les différents usages envisagés, proches de ceux pratiqués aujourd'hui.

Pour autant, un intervenant souligne la nécessité d'effectuer une péréquation tarifaire entre les usagers agricoles et les autres usagers. La mixité des usages et l'optimisation des équipements existants et à venir sont à ses yeux fondamentaux pour faire baisser les prix pour le monde agricole et assurer la rentabilité du projet.

L'apport d'une nouvelle ressource en abondance et à un prix attractif fait à l'inverse craindre l'installation d'activités économiques fortement consommatrices d'eau, ce qui serait contraire à la réalisation prioritaire d'économies et synonyme d'une "politique de l'offre". En 2010-2011, l'exploitation industrielle du melon au Mas Vivier, territoire aujourd'hui convoité pour l'installation d'une école de football professionnel, illustre selon un participant les effets d'aubaine que peut constituer la disponibilité d'une ressource attractive. Un autre intervenant donne d'autres exemples dans le domaine du tourisme en soulignant que la SAUR participe à hauteur de 49% au capital de BRL Exploitation, filiale de BRL : n'y aurait-il pas un conflit d'intérêt entre cet acteur privé de l'eau, exploitant de golfs, campings et centres de loisirs, et le Conseil régional qui affiche des objectifs prioritaires d'économies d'eau ? Pour BRL, la question ne se pose pas : Aqua Domitia est un projet d'aménagement du territoire, sans rentabilité à court terme ; la SAUR ne devrait donc pas en tirer de profit significatif en tant qu'actionnaire. En ce qui concerne les golfs, un seul projet est recensé à Pézenas, la filière étant saturée. Son alimentation est étudiée à partir d'Aqua Domitia car la CLE du SAGE de l'Hérault s'est prononcée contre l'usage du fleuve Hérault pour en satisfaire les besoins.

Le développement de doubles-réseaux, nécessairement limités aux nouvelles constructions, ferait-il apparaître des inégalités sur le territoire ? BRL et la Région précisent que tous en bénéficient puisque l'utilisation de l'eau brute soulage l'utilisation des réseaux d'eaux potables, donc leur coût d'exploitation, payé par l'ensemble des usagers. D'autre part, l'installation de doubles-réseaux pour les particuliers devrait être limitée car les politiques d'aménagement tendent à réduire les parcelles et appellent à une densification urbaine qui les rendent moins attractifs.

De manière générale, plusieurs participants s'interrogent sur les liens entretenus entre la Région, BRL et ses différentes filiales. Ils soulignent le maillage complexe des instances de gouvernance dans le domaine de l'eau qui constituent un "puzzle des territoires, des compétences, des demandes, des consommations", voire une "hydrocratie". Cette fragmentation ne permet pas, selon eux, de déterminer clairement qui paye et comment peuvent être durablement partagés les usages des différentes ressources.

#### Résumé :

- Un espace propice à des éclaircissements sur les dimensions économiques du projet, le coût d'exploitation du réseau et son financement.
- Des inquiétudes sur l'impact du projet sur le prix de l'eau ; BRL mentionne un impact limité sur le prix de l'eau potable, et un prix de l'eau brute proche de celui pratiqué aujourd'hui, jugé attractif pour ses différents usages, notamment agricoles.
- Plusieurs participants craignent que le projet soit à visée commerciale et qu'il favorise l'installation d'activités fortement consommatrices (exploitations agricoles industrielles, campings, golfs...). La participation de la SAUR dans le capital de BRL Exploitation fait craindre un conflit d'intérêt entre le secteur privé et le conseil régional qui affiche des objectifs d'économies d'eau.
- La gouvernance de l'eau est décrite comme un "puzzle" articulant de nombreuses instances, collectivités et entreprises, ce qui ne contribue pas à clarifier les enjeux de ce projet, par nature trans-bassin.

## MAILLON NORD ET OUEST DE MONTPELLIER

### 6 AVIS DONT 1 VIDÉO, 1 QUESTION-RÉPONSE

Un maillon qui semble soutenu par plusieurs acteurs locaux, notamment la communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup : selon eux, Aqua Domitia permettra de poursuivre la dynamique agricole et sécuriser la ressource en eau, de manière compatible avec une gestion économe et solidaire de la ressource.

Selon un militant associatif, le projet permettra de soulager les prélèvements sur le karst des garrigues, qui fait l'objet de nombreux forages, aux conséquences parfois regrettables comme celui de la source des Cents-Fonts.

Plusieurs élus et riverains de Villeneuve-lès-Maguelone apportent leur soutien depuis le sud de l'agglomération. Ville littorale dont les eaux de forage sont devenues impropres à la consommation humaine car elles comportent de plus en plus de traces de salinité, Villeneuve-lès-Maguelone va bénéficier de la ressource Rhône dans le cadre du maillon Sud actuellement en travaux.

Des appels à la vigilance sont néanmoins exprimés quant au risque de changement de cultures induit par l'arrivée d'eau (à l'instar de ce qui s'est passé sur le secteur irrigué de Céceles) et à l'urbanisation "galopante" aux portes de Montpellier. BRL rétorque que l'irrigation peut véritablement contribuer au maintien de l'activité agricole, à sa diversification (par nature limitée) et à la préservation des paysages.

Une association du nord-est de Montpellier, des villages de Beaulieu et Restinclières, dénonce par ailleurs un manque d'équité territoriale : en mobilisant d'importants financements pour le nord et ouest de Montpellier, Aqua Domitia prive d'autres territoires proches de l'agglomération montpelliéraine de ressources pourtant nécessaires afin de mieux gérer les ressources locales ou encore lutter contre les fuites.

#### Résumé :

- Un soutien de plusieurs acteurs, notamment la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, pour poursuivre la dynamique agricole tout en soulageant les prélèvements sur les ressources locales
- Des manifestations de soutien depuis Villeneuve-lès-Maguelone, ville littorale qui va bénéficier de l'eau du Rhône via le maillon Sud
- Quelques appels à la vigilance exprimés quant au risque de changement de cultures dans ce secteur viticole et à l'urbanisation importante que connaît la ville de Montpellier

## MAILLON VAL D'HÉRAULT

### 3 AVIS DONT 2 VIDÉOS, 1 COMMENTAIRE

Se sont exprimés deux représentants du syndicat mixte du Salagou qui manifestent leurs inquiétudes quant à une exploitation accrue du barrage du Salagou pour l'alimentation de la basse vallée de l'Hérault. Ils rappellent que ce barrage est une ressource importante pour soutenir le développement local, sur le plan du tourisme comme de l'agriculture, une démarche soutenue par le conseil général de l'Hérault. A l'opposé, un intervenant au sein de l'espace "Autres solutions" demandait à ce que ce même barrage soit utilisé de manière plus importante, conformément à l'usage agricole qui avait présidé à sa réalisation pour l'ensemble de la vallée de l'Hérault.

#### Résumé :

- Plusieurs avis s'opposent quant à la possibilité d'accroître l'exploitation du barrage du Salagou : pour le Syndicat Mixte du Salagou, c'est une ressource importante pour le développement touristique local qu'il s'agit de préserver ; pour d'autres, c'est une ressource sous-exploitée alors qu'elle était destinée à assurer l'alimentation de la vallée

## MAILLON LITTORAL AUDOIS

### 5 AVIS DONT 3 VIDÉOS, 2 QUESTIONS

Cet espace fait l'objet d'avis contrastés.

Un représentant du conseil général de l'Aude rappelle l'importance de ne pas freiner le développement de Narbonne.

Un riverain constate que les problèmes d'eau sont récurrents en période estivale et qu'il faut bien trouver des solutions pour sécuriser l'approvisionnement du littoral, qui connaît par ailleurs d'importants pics de fréquentation à ce moment de l'année.

Des inquiétudes s'expriment quant à certaines zones qui ne seraient pas desservies. Un participant mentionne que le service ne sera pas continu pour l'ensemble du littoral. Plusieurs intervenants regrettent, parfois avec véhémence, que la desserte du secteur piémont de l'Aude entre les Corbières maritimes et les lagunes ne soit pas assurée, alors qu'il s'agit de la partie la plus sèche du département ; le maître d'ouvrage répond que ce territoire est malheureusement trop éloigné de l'adducteur et que des ressources locales sont à l'étude au sein du schéma directeur d'eau brute que prépare la communauté d'agglomération de Narbonne.

Certaines ressources ne peuvent être exploitées comme l'étang d'Ouveillan, proposé par un internaute, qui a été classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1, ce qui rend tout aménagement particulièrement difficile.

#### Résumé :

- Plusieurs voix expriment des inquiétudes sur l'étendue du réseau de desserte qui serait trop limitée, pour un territoire qui fait face à un afflux touristique important et exprime des besoins sur le plan agricole au sud du maillon.

## MAILLON MINERVOIS

### 3 AVIS DONT 2 VIDÉO, 3 QUESTIONS

Deux intervenants s'interrogent sur l'intérêt du projet Aqua Domitia dans cette région au regard des autres solutions disponibles localement, comme les retenues collinaires et surtout le karst des Corbières. Un d'entre eux demande s'il est prévu d'exploiter ce karst et surtout de le protéger des risques de pollution. BRL et la Région répondent que cette ressource est connue mais que les forages réalisés à ce jour n'ont pas encore permis d'en évaluer le volume. Il ne manquera pas d'être exploité dès lors que les études auront confirmé sa productivité. Pour un représentant de la chambre d'agriculture, il ne faut pas nécessairement remettre en cause le projet mais le lier au développement de solutions locales, en particulier ces retenues collinaires (dont la réglementation doit par ailleurs évoluer) pour que l'ensemble du territoire dispose de moyens d'irrigation.

BRL a précisé, en réponse à une question d'un internaute, que le réseau n'ira pas jusqu'à Carcassonne. L'ouest audois bénéficie déjà d'importants aménagements hydrauliques réalisés depuis les années 50 qui satisfont apparemment les besoins de ce territoire.

Un habitant de Roubia s'inquiète de la fermeture du réseau d'irrigation de Pouzols-Minervois, décidée afin de privilégier l'usage du forage de Pouzols pour l'alimentation en eau potable des villages environnants.

#### Résumé :

- Un territoire qui disposerait, selon certains intervenants, de ressources locales suffisantes (retenues collinaires, karst des Corbières) dont il faudrait mieux connaître le potentiel et financer l'exploitation

## MAILLON BITERROIS

### 3 AVIS DONT 2 VIDÉOS, 1 COMMENTAIRE, 5 QUESTIONS-RÉPONSES

Un élu de Béziers exprime le besoin d'agir rapidement : apporter l'eau du Rhône à Béziers permettrait de sécuriser la ressource Orb, mais aussi de soulager les prélèvements qui sont faits sur ce fleuve, prélèvements qui risquent par ailleurs de croître si le maillon Littoral Audois est réalisé avant le maillon Biterrois. Un internaute s'inquiète d'une éventuelle pénétration d'eau saline dans les terres si le débit de l'Orb venait à baisser en cas de prélèvements accrus. A cela BRL répond en affirmant être en capacité de respecter la consigne de débit minimum de 2 m<sup>3</sup>/s à l'aval de Reals, par des lâchers d'eau depuis le barrage des Monts d'Orb.

De la même manière, un représentant du Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux de l'Astien (SMETA) exprime le besoin d'une ressource extérieure pour soulager les prélèvements sur la nappe astienne, fortement menacée par les forages actuels.

Une question particulière porte sur la plaine de Sallèle. BRL précise que ce territoire pourrait être desservi vu sa proximité des maillons Val d'Hérault et Biterrois mais que les réseaux de desserte ne sont pas encore définis. Un travail est en cours avec l'ASA des Belles Eaux qui gère un réseau lié à un pompage sur la Payne, réseau dont l'interconnexion avec Aqua Domitia pourrait être envisagée.

Un internaute se demande si Aqua Domitia pourrait être prolongé de Pézenas à Agde pour alimenter un territoire en plein développement. BRL précise qu'un autre projet est à l'étude dans cette région, à partir des réseaux BRL existants alimentés par le Canal du Midi, mais qu'une interconnexion entre ces réseaux et le maillon Biterrois pourrait être envisagée afin de sécuriser les ressources.

#### Résumé :

- Selon plusieurs participants, il faut agir pour faire face à l'accroissement des prélèvements sur l'Orb et sur la nappe Astienne
- Certains craignent que l'Orb ne pâtisse d'un accroissement des prélèvements, notamment si le maillon Littoral Audois est réalisé avant le maillon Biterois ; BRL affirme être en mesure d'en réguler le débit par des lâchers d'eau depuis le barrage des Monts d'Orb

---

## LE DÉBAT ET SES SUITES

### 5 QUESTIONS-RÉPONSES

Certains internautes se sont également exprimés au sujet de l'organisation du débat.

L'un d'eux se demande notamment qui décide de la pertinence des questions et contributions, et donc de leur publication et de leur prise en compte dans le débat. A ce sujet, la CPDP rappelle qu'elle est chargée d'organiser le débat dans le respect de trois principes fondamentaux : la transparence, l'argumentation, l'équivalence. Elle examine les avis et questions qu'elle reçoit par écrit avant toute publication sur le site du débat (modération a priori) afin de vérifier qu'ils répondent à certaines exigences :

- ils doivent être en relation avec les questions du débat ;
- ils doivent être argumentés ;
- ils ne doivent pas contenir de propos injurieux ou diffamatoires à l'encontre de personnes physiques ou morales ;
- leurs auteurs doivent s'être identifiés (nom, prénom, ville et, le cas échéant, organisation).

Ainsi, tout avis ou question répondant à ces critères, indépendamment de l'identité et de l'opinion de son auteur, seront pris en considération par la CPDP dans la rédaction de son compte-rendu. Indépendante du maître d'ouvrage, la CPDP est garante de l'objectivité de ce document.

Un intervenant s'est étonné de l'organisation d'une réunion publique dans le département des Pyrénées-Orientales, alors que ce dernier n'est pas concerné par le projet. La CPDP a répondu ainsi au souhait du Conseil général et de l'agglomération de Perpignan de débattre de l'ensemble des solutions envisagées localement pour répondre aux besoins en eau de leur territoire, Aqua Domitia faisant partie des solutions qui ont été étudiées mais écartées. La CPDP a considéré cette demande comme légitime au regard des objectifs du débat public.

Un intervenant se félicite que le débat soit un succès, en ce qui concerne l'accès à l'information sur un projet de cette nature.

Une interrogation porte sur les suites du débat : la CPDP rappelle qu'elle établira un compte-rendu, la CNDP un bilan, documents sur lesquels le maître d'ouvrage devra s'appuyer pour motiver sa décision de poursuivre ou d'abandonner le projet. Elle sera rendue publique.

Plusieurs opposants demandent que des études aussi approfondies que celles qui ont porté sur Aqua Domitia soient menées, sur l'ensemble des économies d'eau pouvant être réalisées, les ressources disponibles et les autres solutions qui pourraient être envisagées, avant toute décision. Ils en appellent à l'abandon du projet au profit d'une réflexion collective associant l'ensemble des groupes locaux, CLE, associations, pour définir une politique globale de l'eau sur le plan régionale. Un intervenant propose la tenue d'assises régionales de l'eau, à l'instar de l'initiative "SOURCE" en région PACA.

---

## AUTRES

### 7 QUESTIONS-RÉPONSES

La catégorie "Autres" recense 7 questions-réponses portant sur différents sujets ne correspondant pas aux autres espaces de discussion.

Le secteur des Pyrénées-Orientales, notamment, ne disposait pas d'espace dédié. En ce qui concerne ce département, plusieurs interventions soulignent que les solutions locales sont satisfaisantes, allant dans le sens des conclusions du maître d'ouvrage sur ce territoire (un participant s'étonne d'ailleurs du fait que d'autres solutions locales du même type ne puissent être trouvées dans l'Aude et l'Hérault comme alternative à Aqua Domitia). Un internaute s'inquiète toutefois de l'évolution des besoins, y compris de ceux de la Catalogne. BRL rappelle que le projet Aqua Domitia n'est pas surdimensionné pour y répondre, la Catalogne ayant fait le choix du dessalement de l'eau de mer pour satisfaire ses besoins actuels et à venir. Une connexion entre Aqua Domitia et les Pyrénées-Orientales reste possible à long terme pour remplir des stockages en période hivernale, si le besoin s'en faisait sentir d'ici 30 ou 50 ans.

---